
LES MIGRATIONS DES ÉTUDIANTS INSCRITS À L'UNIVERSITÉ

UN RÉVÉLATEUR DES HIÉRARCHIES ET DES COMPÉTITIONS TERRITORIALES

Florence CUNÉY : laboratoire ThéMA, UMR 4069 CNRS, Université de Franche-Comté, Besançon
florence.cuney@univ-fcomte.fr

RÉSUMÉ. Malgré la création récente de plusieurs universités et la diffusion spatiale d'antennes universitaires dans les villes moyennes, les mobilités étudiantes sont toujours d'actualité. En effet, même si les bassins de recrutement des universités respectent assez bien les limites régionales, même si la distance moyenne qui sépare deux lieux abritant un équipement universitaire est proche de 30 km, certains facteurs tels que l'offre de formation, la proximité spatiale ou encore l'attractivité des grandes villes universitaires incitent un certain nombre d'étudiants à migrer à l'entrée à l'Université ou au cours de leur parcours universitaire.

Mais qu'entend-t-on par le concept de mobilité et quelles sont les méthodes et les sources statistiques permettant d'analyser les phénomènes migratoires ?

On peut envisager de définir la mobilité géographique d'un étudiant comme l'écart qui existe entre le lieu de résidence de ses parents et son lieu d'étude. En quelque sorte, cette approche s'intéresse aux aires d'influence des universités. Celles-ci peuvent être mises en évidence à partir de l'analyse des fichiers d'inscription des universités à un temps t. À une autre échelle, un étudiant peut être considéré comme migrant s'il change de lieu d'étude d'une année sur l'autre ; le lieu d'étude étant assimilé à l'agglomération urbaine (définie par l'INSEE) abritant la composante de formation (Université, UFR ou autre). La prise en compte de cette seconde définition permet notamment d'appréhender l'organisation géographique des dépendances et des concurrences entre pôles universitaires. Il est donc nécessaire de disposer de sources statistiques permettant de suivre l'étudiant sur deux années consécutives. Les enquêtes annuelles menées auprès des établissements universitaires par la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du Ministère de l'Éducation nationale servent de base à de telles analyses.

Quelle que soit la définition utilisée, les migrations étudiantes sont un révélateur de la complexité des champs de forces qui organisent l'espace. Les interactions spatiales initiées par les infrastructures universitaires seront tout d'abord présentées à partir de l'analyse de l'aire de recrutement de l'Université de Franche-Comté et des forces d'attraction exercées par les universités voisines sur le territoire comtois. Cette approche permet notamment de mettre en évidence l'influence de la proximité spatiale des lieux sur l'intensité des relations qu'ils peuvent avoir.

La seconde partie de cette communication est centrée sur l'étude des déplacements d'étudiants entre villes universitaires à l'échelle de la France. La prise en compte de la direction du premier flux émis par chaque ville universitaire est une façon d'appréhender l'organisation géographique des dépendances entre villes, qu'elles appartiennent ou non à la même région. Par ailleurs, les directions des soldes positifs permettent d'identifier des pôles urbains structurants, des villes attractives, des villes répulsives.

Mots-clés : mobilité – étudiant – université – ville – territoire